

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2016

Etaient présents : Mesdames et Messieurs FEHRENBACH Benoît, LERAT Catherine, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, DEJOLLAT Daniel, PESSIONNE Alain, BERNARD René, BERTHOMIER Marie-Christine, CONFOLANT Philippe, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOUE Frédéric, GOMBERT Annick, TAILLEBOURG Colette, JACQUET Alain, DENIS Christian, LIAUDOIS Michel, CONFOLANT Patrice, CHAMPIGNY Daniel, JEUNESSE Hervé, MERIOT Claude, CAILLAUD Roland, DARREAU Jean-Pierre, GUILLOT Jean-Paul, DUCHENE Christian, DARNAULT Joël, GIBALD Wilfried, VACHAUD Edith, BERNARD Thierry, AXISA Guy, CHEZEAUX Jean-Louis, LISSONNET Gérard, BROUILLARD Patrick, DRUI Martial, CALAS Elisabeth, PLANTUREUX Guy, HERVO Dominique, BARBARIN Nathalie, VARVOU Jean-Pierre, BLANCHARD Gérard, TRUFFAUT Jacqueline.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 27 Juin 2016.

SCOT

Annick GOMBERT, Vice-présidente et Guillaume CHAUVAT du cabinet d'étude CITTANOVA ont présenté le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Le diaporama est joint en annexe. Madame GOMBERT rappelle les différentes réunions de concertation et les ateliers et insiste sur la nécessité des remarques afin que le document final corresponde aux aspirations du territoire. L'objectif est d'arriver à un territoire à énergie positive d'ici 2040 ce qui peut paraître lointain. Le document présenté consacre un volet important à l'habitat. Monsieur Roland CAILLAUD regrette que le volet économique ne soit pas assez ambitieux. Une chance pour notre territoire serait les énergies renouvelables mais les projets sont contraints par des normes notamment de préservation de paysages. Annick GOMBERT indique que le développement économique doit aussi passer par le développement du numérique (télé travail, santé, éducation, loisirs). Elle rappelle que notre territoire est identifié comme le premier pour le tourisme de nature ; cette identité est reconnue par les commerçants. Elle précise que le volet logement est important puisque le constat a été fait que certains locataires vivent dans un habitat inconfortable. Monsieur Martial DRUI indique que selon lui la force de notre territoire c'est justement l'aspect paysager et sa préservation et qu'il ne faut pas créer de mini zones industrielles. Le prochain conseil syndical du 3 octobre examinera les remarques des collectivités, il y aura de nouvelles réunions publiques, un autre débat au conseil syndical et la restitution au public sous forme d'ateliers participatifs.

BILAN RENTREE SCOLAIRE 2016/2017

Monsieur Daniel CHAMPIGNY, Vice-président présente le bilan de la rentrée scolaire 2016/2017.

Les effectifs

ECOLE	EFFECTIF 2014-2015	EFFECTIF 2015-2016	EFFECTIFS Rentrée 2016-2017	Nb classes 2014-2015	Nb classes 2015- 2016	Nb classes 2016- 2017
Ciron (+Oulches)	35	39	39	2	2	2
Concremiers	66	60	64	3	3	3
Douadic (+Lingé + Lureuil)	16	20	19	1	1	1
La Pérouille (+Nuret)	22	15	19	1	1	1
Le Blanc J Ferry	223	203	190	10	9	9
Le Blanc Mat G Sand	133	116	115	6	6	5
Le Blanc V Haute	138	168	153	6	6 (-1 +1 Clis)	6
Le Blanc Ste Thérèse	183	184	181	7	7	7

Lureuil (+Douadic + Lingé)	17	17	23	1	1	1
Mérigny	51	52	51	2	2	2 + ½ poste
Nuret le Ferron (+ La Pérouille)	15	19	20	1	1	1
Oulches (+ Ciron)	24	18	20	1	1	1
Pouligny Saint Pierre	98	115	99	4	5	5
Rivarennnes (+Thenay)	43	45	42	2	2	2
Rosnay (+Migné)	42	37	35	2	2	2
Ruffec le Château	55	58	59	3	3	3
Thenay (+Rivarennnes)	84	77	78	4	4	4
Tournon Saint Martin	165	156	161	7	7	7
Vigoux (+Celon)	37	41	43	2	2	2
	1447	1440	1411	65	65	64,5

total maternelle	537	533	519
Total élémentaire	893	884	870
total clis	17	23	22
	1447	1440	1411

Hors CDC (RPI ou convention) :

ECOLE	EFFECTIF 2014-2015	EFFECTIF 2015-2016	EFFECTIFS Rentrée 2016-2017	Nb classes 2014-2015	Nb classes 2015-2016	Nb classes 2016-2017
Lingé	13	11	16	1	1	1
Migné	23	18	17	1	1	1
Celon	45	41	44	2	2	2
Roussines	74	75	71	3	3	3
Neuillay les Bois (dt Nuret-La Pérouille)	65 (14)	61 (16)	63(?)	3	3	3

Ce début d'année scolaire est marqué par une baisse des effectifs et par de nombreux arrêts de travail des personnels notamment des personnels de cuisine. Les restaurants scolaires sont très fréquentés et si les années précédentes les tout-petits n'y venaient qu'en cours d'année scolaire, là ils sont présents dès la rentrée.

Concernant les TAP, la majorité des enfants y participent. Les activités ont été allégées en maternelle pour respecter le rythme des petits. Il y a un référent par école. Toutes les informations sont sur le site de la Communauté de Communes.

Plusieurs personnels font des formations notamment BAFA et BAFD.

La commission « sorties scolaires » va être réactivée. Les élus pourront s'y inscrire suite au mél qu'ils recevront.

ACTIONS ECONOMIQUES

Monsieur Serge DENYS, Vice-Président fait le point sur la maison de santé pluridisciplinaire.

Le permis de construire a été accordé le 7 Septembre 2016. Suite à l'appel d'offres, 78 plis ont été réceptionnés, ils sont en cours d'analyse. Le montant des travaux est estimé à 2 029 000 €. Avant tout démarrage de travaux, il faut attendre le résultat des fouilles archéologiques de la DRAC.

Installation d'un jeune agriculteur en élevage caprin.

28 ha de terres, des bâtiments et des parcelles de bois sont disponibles à la vente sur la commune de Douadic. La Chambre d'Agriculture estime le projet viable. La SAFER pourrait faire le portage du foncier. La Communauté de Commune se rendrait acquéreur uniquement des terres, le porteur de projet des bâtiments. L'opération dans sa totalité est estimée à 220 000 €.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe le Conseil d'un courrier

- du Préfet concernant le rattachement de la commune de La Pérouille à l'arrondissement du Blanc ;
- du DASEN demandant que les RPI portent désormais des noms ne comportant pas le nom des communes qui le composent.

Le Conseil Communautaire ne souhaite pas répondre favorablement à cette demande pour l'instant.

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer des conventions avec les communes de Martizay, Mézières en Brenne et Azay le Ferron dans le cadre de la lecture publique pour les logiciels et le matériel.

Le Conseil Communautaire autorise le Président

- à signer avec le SCOT et le PNR Brenne des conventions de mise à disposition de services ;
- à solliciter la CAF de l'Indre sur l'axe 4 pour subventionner l'étude jeunesse.

Le Conseil Communautaire donne un avis favorable au projet d'opération « Cœur de Village » à Vigoux.

Le Président informe le Conseil Communautaire que lors de sa prochaine séance, il sera amené à se prononcer sur une modification des statuts dans le cadre de la loi Nôtre. Cette dernière fait obligation d'avoir 5 compétences transférées. Il faudra également choisir parmi les 9 compétences optionnelles lesquelles seront transférées (ou le sont déjà). Sans décision de l'assemblée délibérante, la totalité des compétences sera réputée transférée.

Désherbage eau chaude. Le Vice-Président Alain JACQUET présente les deux méthodes qui ont fait l'objet de démonstration. La première à eau chaude à 98°. 3 passages la première année sont nécessaires. La deuxième est à eau chaude plus une huile végétale qui se transforme en mousse. Cette solution présente plusieurs inconvénients : le coût de l'heure est élevé : environ 20 € et seule la société qui fournit l'appareil peut fournir la mousse. La troisième est à vapeur à 170°. Les appareils sont chers : de 15 000 à 35 000 €. Les achats pourraient être mutualisés ; la communauté de communes pourrait acheter un gros appareil et les communes pourraient se regrouper pour acheter des appareils plus petits. Actuellement, il est possible d'obtenir des financements de l'Agence de l'Eau et dans le cadre des TEPCV.